

« Le premier livre d'histoire que je me souviens d'avoir lu, dit-il, à l'âge de sept ou huit ans, c'est un petit catéchisme historique de l'Ancien et du Nouveau Testament. J'y prenais un si grand plaisir que je me réunissais à deux ou trois camarades dans un coin du cimetière, pour le lire ensemble par manière de conférence, nous promettions même et donnions de petits prix à celui qui racontait bien une histoire quelconque.

Il dut presque uniquement à son travail les connaissances qu'il acquit dans sa jeunesse.

En 1804, son père alla trouver le curé, et lui dit qu'il fallait absolument trouver moyen de faire étudier *son hibou*, car autrement il mourrait de chagrin. On le fit donc entrer dans un petit collège à Sarrebourg, où il séjourna cinq mois; puis il passa huit ou neuf mois au collège de Phalsbourg. Ce fut tout il avait dix-sept ans, et son cours classique était terminé.

En 1810, l'abbé Rohrbacher entra au Séminaire de Nancy, et le 21 septembre 1812, il était fait prêtre. Ce que ce jeune prêtre possédait déjà de théologie et d'histoire était considérable. Il n'avait pas perdu son temps, et voici, comme il le raconte, comment il passait ses vacances: « Je portais, dit-il, un livre sous le bras. J'avais découvert un vieux chêne poussé sur un sol rocailleux, dont les racines capricieuses avaient formé, par leurs saillies et par leurs croissances, des fauteuils singuliers. Une pierre placée à propos, fit office de bourrelet élastique; quelques poignées de mousse tinrent lieu de velours. »

Mais si, pour le prêtre, c'est toujours le temps d'étudier, il lui fallait alors songer à beaucoup d'autres nécessités pressantes.

Un évêque, qu'on dit être celui de Metz, prononça vers cette époque une parole qui fit l'effet d'une boutade, mais qui caractérise bien la situation du temps: « Les prêtres pourront bien être parfois ignorants, j'en conviens; mais mieux vaut labourer ses terres avec des ânes que de les laisser en friche. De la vertu, de la piété, un caractère sacré, voilà ce qu'il faut tout de suite. Le reste vient par surcroît, et la comparaison des ânes clocha, fort heureusement; il y eût de belles intelligences parmi ces recrues du clergé improvisé de 1810. »

Agé de vingt-trois ans à peine, l'abbé Rohrbacher fut donc nommé vicaire, et le fut pendant dix ans. Il s'élevait fréquemment contre le blasphème dans ses prédications. « Pourquoi, disait-il un jour, invoquer à tout propos le saint nom de Dieu? Vous prétextez l'habitude ou la nécessité de faire obéir les animaux par des paroles sonores; eh bien! servez-vous de mon nom, et jurez Rohrbacher en appuyant très fort sur la dernière syllabe!... »

Il fut pris au mot, pendant longtemps on entendit les charretiers activant leurs chevaux en criant à pleins poumons; *Rohrbacher! Rohrbacher, vas-tu marcher!*

Il préparait soigneusement ses sermons. Il en est même un qui eut les honneurs de la police correctionnelle. « Jésus-Christ, dit un jour Rohrbacher, est un Juif crucifié. Or, nous adorons Jésus-Christ. Eh bien! mes frères, qu'est-ce qu'un Juif?... Ici tout le monde leva la tête, et les Israélites présents au sermon firent comme tout le monde. « Un juif, reprit l'orateur, c'est un escroc, un voleur, un usurier, etc. Le vicaire fut poursuivi pour diffamation. Il avait, comme on dit dans les actions de ce genre, *causé des peines* d'esprit aux plaignants.

Au jour fixé, Rohrbacher arriva à l'audience avec un gros dictionnaire sous le bras. L'ayant ouvert au bon endroit, il lut: « Juif: qui prête à usure; en